

0291086Y
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE JEAN JAURES
PLACE PIERRE BOEDEC
29380 BANNALEC
Tel : 0298398181

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Affectation des fonds sociaux

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 04/02/2022
Réuni le : 24/02/2022
Sous la présidence de : Christophe Michel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la ventilation des fonds sociaux proposée.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à ventiler la somme de 1 517€ , reçu au titre des fonds sociaux, sur la ligne budgétaire "fonds social collégien":
-632€ : subvention du 28/06/2021
-885€ : subvention du 22/11/2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0